

Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 19 décembre 2017
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Yves	AIGRAIN	P ^r Bernard	GRANGER
P ^r Joël	ANKRI	P ^r Philippe	GREGNIER
P ^r Jean-Yves	ARTIGO	P ^r Paul	LEGMANN
M. Guy	BENOÎT	P ^r Michel	LEJOYEUX
P ^r Catherine	BOILEAU	P ^r Christian	RICHARD
P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Rémi	SALOMON
P ^r Pierre	CARLI	P ^r Éric	THERVET
P ^r Bruno	CRESTANI	P ^r Jean-Marc	TRÉLUYER
D ^r Alain	FAYE	D ^r Christophe	TRIVALLE
P ^r Noël	GARABÉDIAN		
D ^r Anne	GERVAIS		

Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

D ^r Christine	MANGIN	P ^r Élisabeth	SCHOUMAN-CLAYES
M ^{me} Gwenn	PICHON-NAUDÉ	M ^{me} Christine	WELTY
M ^{me} Isabelle	PLANTEC		

Invités

M. Gérard	COTELLON	M ^{me} Catherine	RAVIER
M ^{me} Marianne	KERMOAL-BERTHOMÉ		

Ordre du jour de la CME du 9 janvier 2018

Informations du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Bilan des conférences stratégiques et budgétaires (M^{mes} Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ et Christine WELTY)

En raison des exigences budgétaires de nos autorités de tutelle (v. [CME du 5 décembre](#)), le cadrage des conférences stratégiques et budgétaires est particulièrement exigeant puisqu'il fixe l'efficience à réaliser à 156 M€, demande une augmentation de 2,5 % de l'activité et limite l'évolution de la masse salariale à + 0,7 %, tout en maintenant le niveau d'investissement (407 M€). En **dix minutes**, M^{mes} KERMOAL-BERTHOMÉ et WELTY feront le bilan des conférences.

Avis sur le plan stratégique 2017-2022 de l'AP-HP pour la télémédecine (P^r Élisabeth SCHOUMAN-CLAYES)

La télémédecine suscite beaucoup d'espoir chez les pouvoirs publics pour accompagner le virage ambulatoire, la structuration des groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'organisation des parcours des patients, et pour pallier les déserts médicaux. Encore faut-il que les prestations offertes par les hôpitaux soient rémunérées à leur juste valeur. En **dix minutes**, le P^r SCHOUMAN-CLAYES présentera le projet de plan stratégique 2017-2022 pour la télémédecine préparé par la DOMU, puis la CME votera.

Bilan d'étape de la réforme de l'organisation du temps de travail des personnels non médicaux à l'AP-HP (M. Gérard COTELLON)

[L'arrêté du directeur général du 1^{er} avril 2016](#) prévoit un retour au cadre réglementaire pour les congés et l'introduction d'un nouveau schéma horaire en 7h30 pour les personnels nouvellement recrutés ou volontaires. En **dix minutes**, M. COTELLON dressera un 1^{er} bilan de la réforme.

Bilan annuel du programme d'action pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU) l'AP-HP (D^r Christine MANGIN, P^r Christian RICHARD)

Le [programme d'action](#) pour l'amélioration continue de la QSS & CAPCU, présenté à la [CME du 6 décembre 2016](#), court sur la durée du mandat de la CME. Il est suivi par la [cellule QSS & CAPCU](#), instance présidée par le président de la CME, qui se réunit tous les mois et propose au moins un thème d'exposé à chaque CME. Le

P^r RICHARD, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins (CGRAS) de l'AP-HP et le D^r MANGIN (DOMU) présenteront le bilan d'activité 2017 en **dix minutes**.

Avis et information sur des modifications de structures médicales (P^r Paul LEGMANN)

La CME donnera son avis sur la création d'un service bi-site de médecine de la douleur et soins palliatifs dans le pôle *Hématologie, immunologie, réanimation, radiothérapie et oncologie* (HI-3RO) du GH *Hôpitaux universitaires Saint-Louis – Lariboisière* (HUSSL), et sur la création d'une fédération de dermatologie entre les HUSSL et le GH *Hôpitaux universitaires Paris-Nord – Val-de-Seine* (HUPNVS). En **cinq minutes**, le P^r LEGMANN présentera les 2 dossiers et informera la CME sur la création d'une fédération de toxicologie dans le GH HUSSL.

Avis sur les avenants aux conventions d'association hospitalo-universitaires (M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ)

Lors de la révision des effectifs hospitalo-universitaires 2017, les ministres en charge de la santé et de l'enseignement supérieur ont nommé 9 PU-PH et 3 MCU-PH au 1^{er} septembre 2017 dans des établissements de santé hors AP-HP. Les effectifs des établissements conventionnés représenteront ainsi 8 % des effectifs de l'AP-HP pour les PU-PH et 5 % pour les MCU-PH. Ces nominations doivent se traduire par des avenants aux conventions qui lient l'AP-HP, les universités et des établissements hors AP-HP. M^{me} PICHON-NAUDÉ présentera le dossier en quelques minutes puis la CME votera.

Avis sur la proposition du directeur général sur la révision des effectifs 2018 de praticiens hospitaliers (P^r Thierry BÉGUÉ, M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ)

La **CME du 5 décembre** a donné un avis favorable à 317 des 319 demandes de poste présentées par les GH (dont 85 par répartition des enveloppes institutionnelles). La CME votera sur la proposition du directeur général qui la transmettra ensuite à l'agence régionale de santé (ARS), à qui reviendra la publication des postes officiellement mis au recrutement.

Le prochain bureau de la CME se réunira le mardi **23 janvier 2018**.

P^r Noël GARABÉDIAN, le décembre 2017